



La protection de la population, un enjeu majeur

PAGE 2

Loïc Sondag,  
1<sup>er</sup> adjoint

PAGE 2

80<sup>e</sup> anniversaire de la libération de La Flotte

PAGE 3

Travaux en cours et à venir

PAGE 4

## ANIMATIONS

# De très belles fêtes !

Pour que petits et grands Flottais et visiteurs profitent pleinement des fêtes de fin d'année, la commune organise pour la troisième année un marché de Noël du samedi 21 décembre au dimanche 5 janvier. Il s'installera au square du 11 Novembre (parking du marché) et sera ouvert de 8h30 à 18h. Autour du traditionnel manège de la famille Fricot, six chalets proposeront des jouets en bois, des vêtements et accessoires, des bijoux, ainsi que des crêpes, gaufres et vin chaud. Les rues piétonnes seront agrémentées de sapins de Noël.

Entre le vendredi 20 décembre et le mardi 31 décembre, de nombreuses animations sont prévues par la municipalité et l'UCAF\* pour les enfants, au marché médiéval, dans le square du 11 Novembre et dans les rues piétonnes, ainsi qu'à la salle des fêtes de la mairie.

Vedette incontestée du moment, le Père-Noël déambulera sur le marché et dans les rues piétonnes les 21 et 24 décembre, toute la journée. Succès assuré auprès des petits... et de leurs parents !

Les 22 et 31 décembre, de 10h à 12h, le duo Christmas Time ambiancera le marché, en reprenant les classiques des chants de Noël dans la tradition jazz. Ce duo guitare-voix vous fera découvrir ou redécouvrir les plus belles chansons de Noël d'hier et d'aujourd'hui.



L'élégance et le charme de Charlotte, alliés au talent de Christophe, son guitariste de jazz, transporteront petits et grands dans la magie des fêtes.

La conteuse Muriel Grolleau invitera les petits, accompagnés d'un adulte, à découvrir ses histoires de Noël les 23 et 27 décembre, à 11h, à la salle des fêtes de la mairie (sur réservation au 06 82 22 99 09).

L'animateur Stéphane Atlas, bien connu des petits Rétais, organisera des close-up de magie en déambulation sur le marché et dans les rues piétonnes, le 24 décembre, de 10h à 13h. Les enfants pourront aussi s'essayer à la sculpture sur ballon les 24 et 31 décembre, de 10h à 13h. Ils pourront se faire maquiller le 31 décembre, entre 15h et 17h, sur le marché.

Les Ecuries flottaises du Moulin Moreau offriront, au départ du square du 11 Novembre, des tours de poney les 24 et 31 décembre, de 10h à 12h et de 14h à 16h30.

Vendredi 3 janvier, à 16h, l'idole des petits Rétais, Donin donnera son spectacle « Le Camelot des trémolos » à la salle des fêtes de la mairie.

Nul doute que les fêtes de fin d'année seront hautes en couleur à La Flotte !

## À propos...



### ...du budget

En cours d'élaboration, le budget communal sera débattu puis voté courant janvier 2025. Pierre angulaire de la politique que nous entendons mener pour notre village, celui-ci est néanmoins soumis à de fortes contraintes. Contrairement au budget de l'Etat, il doit nécessairement être équilibré.

Ainsi, à l'instar des premières années de ce mandat, mes priorités restent le soutien à l'éducation, l'amélioration des infrastructures et la préservation de notre environnement. Toutefois, l'effet ciseau entre des dépenses croissantes et des recettes qui se réduisent singulièrement, nous conduit à réaliser des arbitrages financiers et à être particulièrement vigilant quant au montant des subventions octroyées.

Cette rigueur financière vise à garantir la pérennité des services essentiels à l'ensemble de la population, dans le cadre d'un budget sain. Je suis convaincu qu'ainsi, et en collaboration avec l'ensemble des administrés, nous pourrions continuer à soutenir nos projets communs.

Je vous invite à participer aux prochaines réunions du Conseil municipal, dont les dates sont indiquées dans l'agenda de cette 16<sup>ème</sup> édition de la Lettre d'Information du Maire.

Votre engagement est essentiel pour continuer à investir pour l'avenir de notre village. ■

**Jean Paul Héraudeau, votre maire**

\*UCAF : Union des commerçants et artisans du centre-bourg de La Flotte.

## 📌 SÉCURITÉ

# La protection de la population, un enjeu majeur

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), la commune s'est dotée depuis septembre 2022 d'un outil de gestion de crise en temps réel : Numerisk.

Cette plateforme collaborative permet aux élus, aux agents et d'une manière générale à tous les acteurs sollicités dans le cas de la survenue d'un risque, de coordonner l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour la protection des administrés et en particulier celle des plus fragiles.

Deux exercices pratiques ont réuni l'ensemble des cellules concernées, le 16 mai

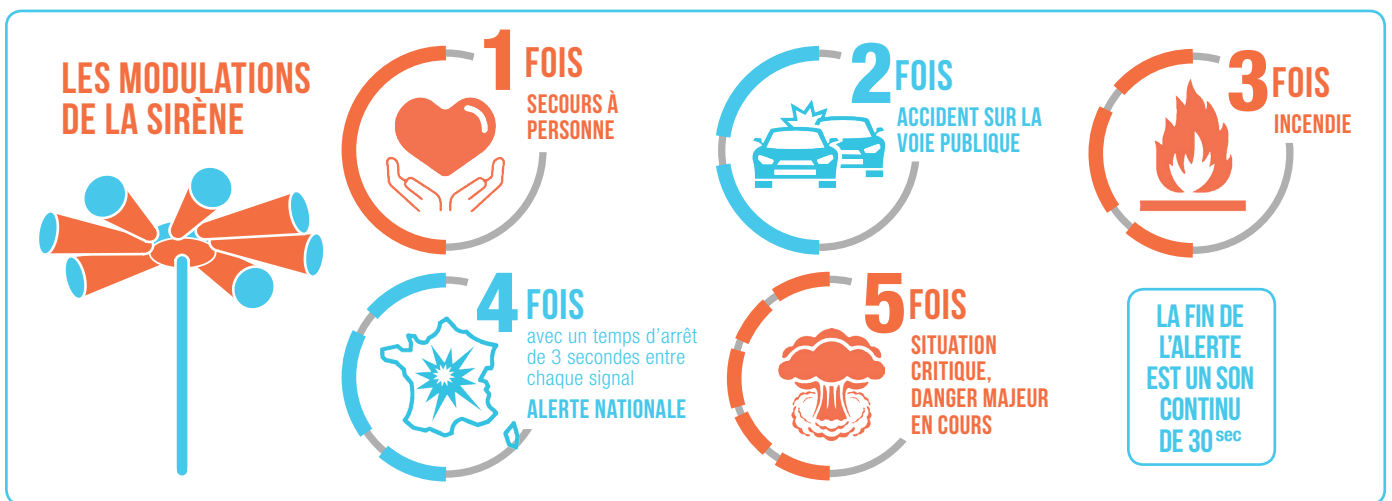
2023 et le 20 septembre 2024, permettant d'aborder deux scénarios : feu de forêt et submersion.

L'un des moyens d'avertir la population utilisé en priorité et connu de tous est le déclenchement de la sirène d'alerte.

A compter de janvier 2025, elle sera testée par les pompiers tous les premiers mercredis du mois à midi pile et consistera en un cycle d'1 minute et 41 secondes (avec cinq modulations), sans signal de fin d'alerte. Aucune mesure réflexe ne sera à appliquer par la population.

Entraînez-vous à identifier ce signal et rappelez-vous des conseils de comportement : se mettre en sécurité, s'informer, ne pas aller chercher les enfants à l'école (car ils seront pris en charge par le personnel enseignant) et ne téléphoner qu'en cas d'urgence vitale.

La sirène vise à prévenir de l'imminence de la survenance d'un risque (naturel, technologique ou industriel). Différentes sonneries permettent d'identifier chacun de ces risques, sachez les reconnaître pour réagir et vous protéger efficacement. ■



## 📌 MUNICIPALITÉ

### Loïc Sondag, 1<sup>er</sup> adjoint



Loïc Sondag.

Premier adjoint depuis l'entrée en fonction de l'équipe municipale en 2020, Roger Zélie nous a récemment quittés. Sa disparition a créé une vacance au sein du Conseil municipal.

Dans un tel cas, la règle consiste à faire appel à la personne suivante sur la liste de la majorité élue.

Après renoncement de Céline Davy, Frédéric Boury a accepté de rejoindre la municipalité.

En respectant la règle s'appliquant aux adjoints, selon laquelle « un homme remplace un homme, une femme remplace une femme », le Maire a proposé au Conseil municipal la candidature du cinquième adjoint, Loïc Sondag, pour remplir la fonction de premier adjoint. A l'issue d'un vote à bulletin secret, celui-ci a été élu à l'unanimité, tandis qu'il a été décidé de ne pas élire de cinquième adjoint.

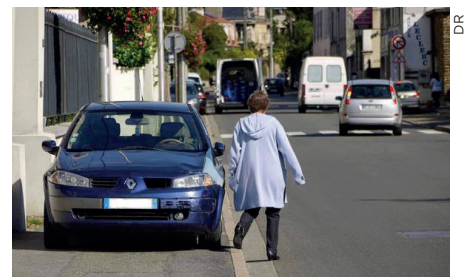
Bienvenue à Frédéric Boury et félicitations à Loïc Sondag. ■



Frédéric Boury.

## 📌 CIVISME

### Attention, stationnement gênant !



La règle générale consiste à rentrer sa voiture dans son garage ou sur son allée de jardin. Le stationnement sur les accotements de voirie et trottoirs est interdit. Une certaine tolérance est appliquée par la police municipale pour les seuls véhicules qui ne gênent absolument pas les voisins, la circulation, ni les accès aux services publics : secours, collecte des poubelles... Tout stationnement gênant est dangereux et sera donc verbalisé. Pensez à la sécurité de tous. ■

## LE CHIFFRE

# 14

caméras de vidéoprotection ont été installées au sous-sol du parking du Clos Biret, afin d'éviter les dégradations.



## COMMÉMORATION



## 8 mai 2025 : la célébration de la Victoire et de la liberté retrouvée

Dans six mois, la célébration du 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération de notre village en 1945 nous réunira tous autour de la cérémonie patriotique du 8 mai 2025 dans l'écrin exceptionnel que constitue notre port tricentenaire.

Dans la semaine précédant cet évènement, auront lieu des expositions de photos sur *Jean Moulin*, *les poches de l'Atlantique* et *les combats des armées françaises*, une conférence ainsi que des concours de dessins et de chants s'adressant aux enfants, récompensés par de beaux prix.

Les rues, le port et les bateaux de La Flotte seront pavés pour cette commémoration, qui rassemblera, au monument aux morts, les anciennes et les jeunes générations. Les personnalités civiles et militaires du département ainsi que des détachements de l'armée de terre, de l'armée de l'air et de l'espace, de la marine nationale et de la gendarmerie, rehausseront cette journée de mémoire.



Le monument aux morts de La Flotte et le Cours Félix Faure.

Sous la responsabilité du Maire et des services municipaux, les festivités du 8 mai 2025 ont été conçues en concertation étroite avec les écoles, les associations culturelles, sportives et patriotiques et tout particulièrement l'Amicale des Anciens Combattants de La Flotte. Ce projet ambitieux a reçu la labellisation du préfet de Charente-Maritime. Des détails seront fournis dans la prochaine Lettre d'Information, en avril, ainsi que dans la presse locale, le moment venu. A bientôt pour ce grand jour de paix et de fraternité, qui marquera magnifiquement cette belle page de notre histoire de France. ■

(sources : Général Marc Théry)

## BRIGADE ÉQUESTRE

### Un stage au sein de la Garde Républicaine



Deux des trois policiers municipaux formant la brigade équestre ont participé à une formation des Gardes Républicains fin novembre.

Ce stage vise à dispenser une formation technique, pour apprendre notamment à monter, se défendre ou utiliser une bombe lacrymogène, lorsque l'on est à cheval.

Ils faisaient partie d'un groupe de cinq personnes sélectionnées sur l'ensemble du territoire français. ■

## HABITAT - ÎLE DE RÉ

### PLH : La Flotte vote pour, avec des réserves

A l'ordre du jour du Conseil municipal du 14 novembre, figurait une délibération concernant l'approbation du Plan Local de l'Habitat, porté par la Communauté de Communes de l'île de Ré, et qui intègre notamment une Maison de l'Habitat.

Le Conseil municipal a voté favorablement par solidarité avec les autres communes de l'île de Ré - dix votes pour avec réserves, trois contre et huit abstentions - mais souhaite qu'une première évaluation de la politique de l'habitat soit réalisée à mi-parcours. Sa position pourra évoluer en fonction de ce bilan intermédiaire. ■

## AMÉNAGEMENT ET VOIRIE

### Travaux en cours et à venir



Les travaux de requalification du parking Chauffour sont allés bon train cet automne.

➤ **Parking Chauffour** : la requalification du parking Chauffour a été achevée avant les fêtes, avec une attention particulière apportée au volet environnemental (verdissage, noues d'évacuation de l'eau de pluie...). Le stationnement des vélos et deux roues y a la part belle, au côté de places pour les voitures.

➤ **Mail de Philippsburg** : après les travaux souterrains sur les réseaux effectués l'an passé, place à la réfection du revêtement et aux aménagements paysagers. La première tranche côté Ouest est terminée. Débutés le 18 novembre, les travaux rue Aimé Boss seront achevés en cette fin d'année. A partir du 6 janvier 2025 commenceront les travaux de la contre allée Est, qui s'étaleront sur deux mois. L'arrêt de bus dans le sens La Rochelle-Ré est déplacé, en collaboration avec Transdev, le long du Mail. A l'entrée de la contre-allée Est, le square de Philippsburg sera aménagé, un lilas (mélia azerdarach) offert par le Comité de jumelage Ré-Philippsburg à l'occasion de son 50<sup>ème</sup> anniversaire sera planté et le Totem triptyque célébrant le jumelage sera installé.

➤ **Place du marché** : après consultation et autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), les allées situées le long des appentis vont être refaites. La déambulation des utilisateurs, en particulier celle des personnes rencontrant des problèmes de motricité, s'en trouvera facilitée.

en bref

➤ **Au Clos Biret**, le portail menant au parking souterrain a été remplacé. La première phase de déploiement de la vidéoprotection dans notre commune a concerné la mise en place de quatorze caméras dans le parking souterrain. Dix prises électriques individuelles, destinées à ses abonnés, y ont également été installées.

➤ Un nouveau marché des **illuminations des fêtes** a été signé pour trois ans, il concerne la période du 15 décembre au 15 janvier.

➤ Plusieurs **salles municipales** sont à la disposition des Flottais pour leurs événements privés : anniversaires, mariages, réunions de famille, selon certaines modalités de location : se renseigner en mairie au 05 46 09 60 13.

#### Lettre d'information du Maire de La Flotte

Directeur de la Publication : **Jean Paul Héraudeau** - Rédaction : **Mairie** - Maquette & mise en page : **Valérie Le Louer** - Impression : **Imprimerie Rochelaise** - Dépôt légal : n° ISSN 2802-9410 - Edition : **3300 exemplaires** - Distribution en boîtes à lettres



Votre journal est imprimé sur du papier écologique sans chlore et issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales, les déchets sont recyclés. Le logo Imprim'Vert et la certification PEFC de notre imprimeur le garantissent.



## AGENDA

**Samedi 21 décembre à 20h**

« **Qui est Monsieur Schmitt ?** », de Sébastien Thiéry. Troupe des Ré-Acteurs - Salle des fêtes de la mairie - Pièce "au chapeau"

**Vendredi 27 décembre à 18h30**

**Les Musicales de La Flotte "De Bach à Chopin"** concert classique - Eglise de La Flotte - 15€

**Samedi 28 décembre à 18h30**

**Les Musicales de La Flotte, concert de gospel** - Eglise de La Flotte - Gratuit

**Vendredi 3 janvier à 16h**

**Spectacle de Donin pour les enfants** - Salle des fêtes - Gratuit

**Dimanche 5 janvier à 17h**

**Vœux du Maire aux administrés** - Salle de la base nautique

**Samedi 22 février à 20h30**

« **Le Procès de Bobigny** », de la troupe du Pavé. Salle de la base nautique. Entrée payante, tous les bénéfices seront reversés au CIDFF17 (Centre d'information des femmes et des familles). Réservation au 06 08 09 78 13

**Vendredi 28 mars à 15h**

**Thé dansant** pour les Flottaises et les Flottais de plus de 65 ans. Salle de la base nautique (sur invitation)

**Jeudis 30 janvier, 27 mars, 15 mai, à 18h**

Prochaines **réunions du Conseil municipal** à la mairie.

**Mercredi 23 avril de 15h30 à 19h**

**Collecte du don du sang** à la base nautique. ■

## CARNET

Du 23 septembre au 27 novembre 2024

### NAISSANCES

Noée ROUX JAUBRON ..... 18 octobre

### DÉCÈS

Corinne BÉMONT ..... 23 septembre

Roger ZÉLIE ..... 2 octobre

Gérard MAUGARD ..... 14 octobre

Marguerite NOBIRON ..... 30 octobre

Huberte BOUSQUET veuve MANGUIS ..... 1<sup>er</sup> novembre

Françoise GONZALES ..... 27 novembre